

ESPARR - Évaluation Neuropsychologique un an après l'accident

Intérêt Méthode Résultats

Jean Yves Bar, Stuart Nash - 16 mars 2007

Le cerveau est, en outre, le support de nos fonctions intellectuelles (capacités de mémoire, de langage, de raisonnement). Il est également le régulateur de nos émotions, de nos comportements. En cas de lésions cérébrales, ces fonctions intellectuelles dites cognitives, peuvent être altérées et laisser apparaître des troubles retentissant sur l'intellect mais également sur le comportement.

Les entretiens un an après l'accident, ont permis aux neuropsychologues de rencontrer des accidentés ayant souffert d'un traumatisme crânien d'intensité variable (du simple choc à la tête jusqu'à la lésion la plus grave).

Certaines difficultés (et leur retentissement) peuvent passer inaperçues si elles ne sont pas évaluées et prises en compte. La personne elle-même peut avoir conscience de ses troubles ou au contraire ne pas s'en apercevoir, tout comme son entourage.

L'évaluation neuropsychologique permet alors de mettre en lumière ces éventuelles difficultés, et de rendre compte de leurs retentissements dans la vie de tous les jours.

Différentes échelles de mesures ont été utilisées lors de l'évaluation.

Une échelle d'évaluation neuro-comportementale (NRS-R), dont la version française a été élaborée en partie par le Professeur Mazaux, (Bordeaux), membre du comité scientifique de ESPARR.

D'autres échelles plus spécifiques, ont également été utilisées, notamment pour les enfants.

280 personnes de 16 ans ou plus ont bénéficié de l'évaluation neurocomportementale un an après leur accident. Parmi ces 280 personnes, certaines ont eu un traumatisme crânien modéré ou grave lors de leur accident, d'autres ont été gravement blessées.

Les rencontres se sont déroulées dans différents lieux, au choix des patients : à l'hôpital Henry Gabrielle, centre de rééducation neurologique et fonctionnel, situé à Saint Genis Laval, à la faculté de médecine Rockefeller, à côté de l'hôpital Edouard Herriot, dans d'autres lieux (sur le lieu de travail, dans divers hôpitaux lors de consultations externes, ...), **73 % des entretiens ont été réalisés à domicile.**

Le choix du domicile par les patients, comme lieu de rencontre, s'explique facilement : - peu de disponibilités hors des soirées ou des week end en raison de la reprise d'une activité professionnelle ou scolaire, - des personnes ne pouvaient se déplacer en raison de leurs état de santé, - les lieux de rencontre proposés pouvaient être géographiquement éloignés du domicile, - dans d'autres cas, l'appréhension à retourner dans une structure de soins a pu motiver le choix.

Pour l'analyse des résultats tirés de la NRS, la population a été répartie en 3 classes, selon l'intensité du traumatisme crânien : les personnes ayant été gravement blessés, mais sans traumatisme crânien, les personnes ayant eu un traumatisme crânien modéré, et les personnes ayant eu un traumatisme crânien grave.

Le nombre de personnes se plaignant de 'troubles de la mémoire', 'troubles de l'attention', 'diminution de l'affectivité' et 'diminution de l'initiative et de la motivation' augmente selon l'intensité du traumatisme crânien.

Ainsi, une personne n'ayant pas eu de traumatisme crânien lors de son accident se plaindra beaucoup moins de troubles de mémoire ou encore de troubles de l'attention qu'une personne ayant eu un traumatisme crânien grave.

Un traumatisme crânien peut affecter autant des composantes cognitives que des composantes plus affectives de la personnalité.

Ceci permet également d'objectiver des plaintes qui sont extrêmement fréquentes lors d'un traumatisme crânien, plaintes qui sont bien souvent un frein important à une bonne réinsertion sociale, familiale ou encore professionnelle.

Au de-là du travail de recherche réalisé lors de ces entretiens différentes prise en charge ont pu être proposées aux personnes. Elles ont pu être adressées à différentes associations d'aides aux victimes qui ont pu mettre en place un soutien psychologique ou une aide juridique. La relation privilégiée et concrète établie lors des entretiens, l'écoute de l'équipe des neuropsychologues, ont permis aux victimes d'exprimer leur vécu mais également d'évaluer toutes les conséquences de l'accident, sur le plan psychologique, cognitif, ou tout simplement humain.